

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°3 DU 11 DECEMBRE 2013

SAISON 2013/2014

Présents :

Amine HACHELAF, Président de la CCF
Christian CHEBASSIER, Philippe VENDRAMINI

Excusés :

Christine DANCOT, Jean-Paul DUBIER, Serge RENAULT

Assistent :

Arnaud DAGORNE, Directeur Général Adjoint FFVB
Michaël NAYROLE, Directeur Technique National Adjoint

Début de la réunion : 11h00.

Lors de cette réunion de travail sur la préparation du budget 2014, nous avons passé en revue tous les éléments dont nous disposons ou pas pour établir une base utilisable pour les arbitrages nécessaires à l'obtention d'un budget équilibré.

BUDGET DTN

A ce jour, nous ne disposons d'aucun prévisionnel solide, la Convention d'Objectifs étant toujours en renégociation. Nous ne savons donc pas ce qu'il va être possible de réaliser. Toutefois une forte probabilité : la baisse de la subvention Ministérielle.

Cela conditionne aussi bien les hébergements et les déplacements que les vacations des personnels nécessaires à la réalisation des objectifs. La fourchette est large.

BUDGET ORGANISATIONS

Les Organisations dépendent, quant à elles, entièrement de la volonté politique de la FFVB et du volontarisme des organisateurs décentralisés.

Cette année commence par un tournoi de qualification au Mondial pour les hommes, en Janvier, dont l'organisation sera entièrement à la charge de la FFVB pour un budget d'environ 200 000 €.

Les femmes joueront quant à elles leur qualification au mondial en déplacement.

Suivra un tournoi qualificatif aux Championnats d'Europe pour les femmes à la mi-mai, pris en charge par la ville organisatrice.

Quel sera l'impact d'une qualification au Mondial pour les deux groupes sur la suite de l'année ? Pour ce qui est des primes, le système d'assurances en réduirait la charge à peu près de moitié.

L'arbitrage n'est pas fait.

Suivent les six matchs de la Ligue Mondiale à l'été, dont le surcoût est évalué à 100 000 €.

A côté de cela la volonté de développer le Beach Volley amène des charges en augmentation du même ordre, 100 000 €.

QUELQUES PISTES DE REFLEXION

Il faudra bien compenser la baisse de la subvention Ministérielle et des autres subventions. Si nous voulons réaliser le programme annoncé début 2013 pendant les élections, il faudra faire appel à nos adhérents par une augmentation tarifaire. Dans quelles proportions ?

Nous notons une baisse non négligeable du nombre de clubs, et donc de licenciés qu'il faudra bien compenser elle aussi. Il faut être prudent et vigilant pour que la hausse des tarifs n'accroisse pas cette tendance baissière.

Concernant les manifestations sportives :

Proposer à chaque organisateur de prendre la totalité d'un tournoi à sa charge. Pour l'instant cette solution semble acceptée par eux.

Devons-nous demander une rétribution aux organisateurs de tournois pour chaque événement ?

Côté parrainages, peu de choses en vue pour l'instant.

Fin de la réunion à 13h30.

Prochaines réunions informelles prévue :

- 26 Décembre 2013, de 11h à 14h à Choisy
- 4 janvier 2014, à 10h, au Novotel de la Porte d'Italie pendant le TQCM.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF